

Image not found or type unknown



Qui a le droit de s occuper des obseques de mon mari

Par **zinna_old**, le **14/08/2007** à **17:30**

Bonjour,

Je me suis marié avec un homme qui ait de la meme religion que moi.nous ne sommes pas mariés a la mairie et sa famille n arrête pas de me répéter que le jour ou il moura, ce sera elle qui s occupera de ses funérailles alors qu il veut etre enterrer a la manière de notre religion et pas la leur. nous avons pri une date a la mairie pour l année prochaine.s 'il jamais il venait a décédé entre temps , y a t il un endroit comme chez un notaire ou il peu aller notifier que c est moi s occuperai de son enterrement.

merci de votre reponse